



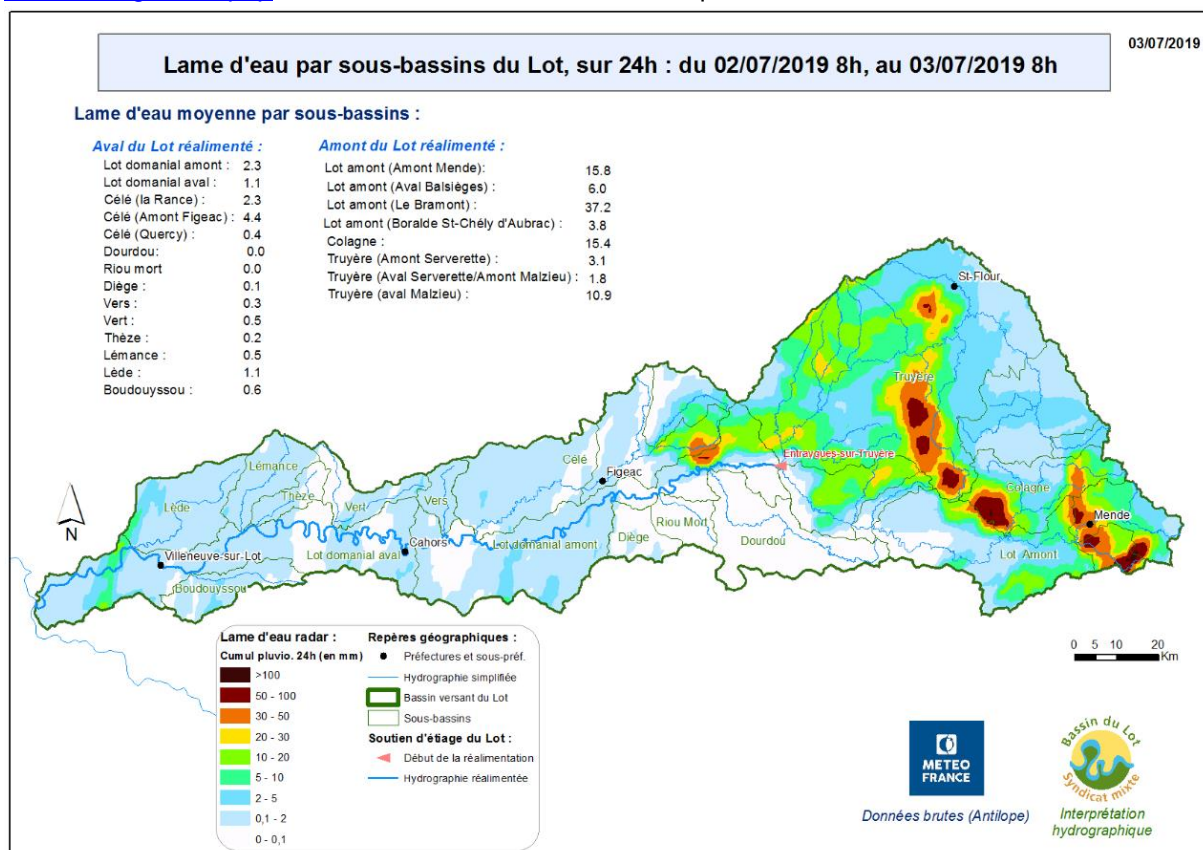
Le 04 juillet 2019

- Suivi de l'étiage 2019 du bassin du Lot - Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°2

La campagne 2019 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débuté le lundi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot)**, depuis 1989 (31^{ème} campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous les consignes* de débit minimal envoyées cette semaine à EDF par le SMLB. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les conditions météorologiques, les débits du Lot domanial, les usages, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://lavedelariviere.valleedulot.com/>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2019.php>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Lame d'eau radar du cumul pluviométrique sur 24h : épisode pluvio-orageux du 02 au 03 juillet 2019

<http://www.valleedulot.com/fr/bassin-versant-lot/etiages/etiages-du-bassin/etiage2019.php>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur :

<http://meteo.bassinulot.fr>



Pluviométrie sur le bassin :

Cette semaine est marquée par des chaleurs importantes s'étendant sur tout le bassin. Des pluies orageuses ont cependant eu lieu sur la partie amont du bassin en milieu de semaine.

Des précipitations sont attendues en début de semaine prochaine.

Hydrologie du bassin :

Cette semaine, 3 stations ont franchi leurs débits seuils.

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2019 (en m3/s) :								LÉGENDE		
Station	P.	27 Juin	28 Juin	29 Juin	30 Juin	01 Juil	02 Juil	03 Juil	■	■
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :										
Viviez [2]		0.13	0.12	0.11	0.1	0.11	0.12	0.11	■	■
LOT AVAL CAHORS :										
Boussac		0.1	0.1	0.1	0.09	0.1	0.09	0.09	■	■
Casseneuil		0.19	0.24	0.15	0.14	0.13	0.11	-	■	■

Le 04/07, 2 stations de contrôle du bassin ont franchi leurs débits seuils.



Cartographie du franchissement des débits seuils du bassin du Lot : au 04/07/2019

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>



Etat des arrêtés sècheresses sur le bassin : (nouvelles mesures en gras)

A la date du 4 juillet les différents arrêtés sont pris dans les départements suivants du bassin du lot :

- Lozère :
 - o pas d'arrêté ;
- Cantal :
 - o pas d'arrêté ;
- Aveyron :
 - o pas d'arrêté ;
- Lot :
 - o arrêté E-2019-168 en date du 29 juin 2019 et valide jusqu'au 31 octobre 2019 qui limite les prélèvements sur les affluents du Lot. Ces derniers sont placés en niveau « d'alerte » ;
- Lot-et-Garonne :
 - o aucun arrêté ne concerne ne concerne le Lot et ses affluents.

En phase d'alerte les consignes correspondent à l'interdiction d'irriguer entre 11h00 et 19h00 sauf cas particulier (organisations collectives).

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Les variations de débits issues de l'activité hydroélectriques à Entraygues se propagent le long de la rivière – Régime d'éclusées hydroélectriques amont.

Le graphe ci-dessous montre les débits horaires du Lot à Entraygues/Truyère. Les éclusées hydroélectriques sont arrêtées depuis le 03 juillet au matin et le débit est maintenu à la consigne de 12 m³/s.

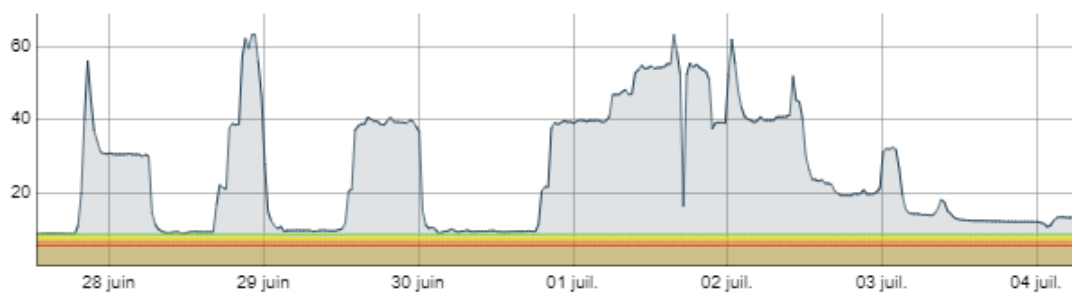


Entraygues-sur-Truyère [Roquepailhol] (Lot)



Unité de gestion : Lot domanial amont
Groupement : Lot aval Entraygues - Cahors
Département : Aveyron (12)
Gestionnaire : DREAL Occitanie
code station : O7701540

données : **Qmj** | **Qi min max j** | **VCN 3**
VCN 10 | **Qmh** | **Qi** | **H**
antériorité : **7j** | **15j** | **1m** | **2m**
3m
affichage :





Niveaux des retenues (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les niveaux de remplissage des retenues seront transmis toutes les semaines (cf. tableau en annexe).

Besoins en eaux :

La campagne d'irrigation 2019 a commencé. Les activités touristiques vont augmenter progressivement sur le Lot avec le début de la période estivale.

Soutien d'étiage de la Colagne, affluent du Lot amont :

Le soutien d'étiage de la Colagne (Lozère) par la mairie de Mende se fera depuis le réservoir de Charpal.

Consigne de soutien d'étiage :

La consigne de soutien d'étiage est fixée à **12 m³/s**.

Droits conventionnels acquis depuis le 1^{er} juillet 2019 : 0 Mm³

Volume déstocké depuis le 1^{er} juillet 2019 : 0 Mm³

Les modalités techniques du soutien d'étiage ont évolué depuis quelques années avec l'émission de 2 consignes par semaine pour une mise en application dès le lendemain. Ces modalités permettent de gagner en réactivité afin de s'adapter au plus près des conditions climatiques et aux besoins des usages.

Vous ne recevrez un mail d'information que si la consigne de lundi modifie celle du jeudi.

Prochain bulletin : jeudi 11 juillet 2019

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Contact : Virginie LE ROY, Bertrand MONTANT, etiage2019@valleedulot.com



Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014. La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information du syndicat mixte du bassin du Lot du 04/07/2019 :



Débits moyens journaliers (QMJ) et consignes de soutien d'étiage du Lot (m³/s) :

	Jeudi 27-juin-19	Vendredi 28-juin-19	Samedi 29-juin-19	Dimanche 30-juin-19	Lundi 1-juil.-19	Mardi 2-juil.-19	Mercredi 3-juil.-19	Jeudi 4-juil.-19	Vendredi 5-juil.-19	Samedi 6-juil.-19	Dimanche 7-juil.-19	Lundi 8-juil.-19	Mardi 9-juil.-19
Consigne SMBL à Entraygues-aval (12)													
Consigne													
QNR à Entraygues*	19,8	18,0	16,7	16,2	15,8	16,4	28,1	12	12	12	12	12	
Entraygues-aval (EDF) (12)	15,7	29,6	27,4	17,7	55,2	38,7	17,9						
Entraygues-Roquepailhol (12)		24,8	23,6	17,4	48,0	31,0	14,3						
Faycelles (46-12)		20,3	24,3	21,4	49,0	45,7	21,1						
Cahors-Lacombe (46)		24,3	31,2	31,8	30,5	59,6	35,3						
Coutet (EDF) (47)		24,7	37,9	42,8	29,8	74,9	59,5						
Aiguillon-Ville (47)			23,9	29,7	29,8	46,7	44,6						

Source : DREAL Occitanie / EDF

QNR à Entraygues*

Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues (en l'absence de barrage et d'une réalimentation)

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE	Par rapport à la cote
Grandval	4-juil	738,73	+12,73
Sarrans	4-juil	634,32	+4,32
Maury	4-juil	584,42	+0,92
Castelnau	4-juil	413,73	+3,23

Source : EDF

Syndicat Mixte du Bassin du Lot (EPTB Lot)

233 rue Président Wilson 46000 Cahors

<http://etiage.bassindulot.fr>





04/07/2019

**Syndicat Mixte
du Bassin du Lot**

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2019

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES
(aval de la confluence Lot-Truyère)

Consigne n° **3**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

À **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

VENDREDI 5 JUILLET 2019, 00 h 00

Cette consigne "débit" est valable
Jusqu'au **MARDI 10 JUILLET** 00 h 00.
(Sauf en cas de Consigne modificatrice)

etiaqe2019@valleedulot.com
Virginie LE ROY / 06.08.05.05.76
Bertrand MONTANT / 06.79.59.39.25

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt

Consigne transmise pour information, par email, à :

- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- DREAL OCCITANIE
- DREAL NOUVELLE-AQUITAINE
- MISE / DDT: 12, 15, 46, 47
- CONSEIL DEPARTEMENTAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 15, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE